



COLLOQUE INTERNATIONAL SCIENTIFIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE SUR « LE BASSIN DU FLEUVE CONGO ET LES ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DES SOURCES A L'EMBOUCHURE »

COMMUNIQUE FINAL

1. La conférence scientifique internationale sur le bassin du fleuve Congo et les enjeux des changements climatiques, des sources à l'embouchure a été organisée par l'Association des Ressortissants du Monde d'Eau (AREM'EAU) et le Ministère des Ressources en eau et l'Irrigation (MREI) du 10 au 12 juillet 2013 à Brazzaville.
2. La conférence a été ouverte par le Président de la République, Monsieur Denis Sassou Nguesso.
3. Les résultats de la conférence sont les suivants :
4. Les conclusions du Comité de suivi de la conférence sont les suivantes :

1. Association des Ressortissants du Monde d'Eau « AREM'EAU »- 93, rue Moundzombo Mounghi Brazzaville
République du Congo- BP : 1434,
Email : daniel.molongandzeyi@yahoo.fr

L'Association des Ressortissants du Monde d'Eau (AREM'EAU) a organisé, en partenariat avec le Gouvernement de la République du Congo et la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), les 30 et 31 octobre 2022, dans la Salle des Conférences Internationales du Palais des Congrès de Brazzaville, son premier Colloque international scientifique et interdisciplinaire sur le thème : « le bassin du Fleuve Congo et les enjeux des changements climatiques, des sources à l'embouchure ».

Y ont pris part des membres du Gouvernement de la République du Congo, notamment Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Coordonnatrice Technique de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABAKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, SEM Ophia Mensah KUMAH, Représentant Résident *ai* du PNUD en République du Congo et des Parlementaires.

Y ont également participé :

- ✓ Le Commissaire Honoré TABUNA, Chef du Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- ✓ Les membres du bureau de l'AREM'EAU ;
- ✓ Les membres du Comité scientifique du Colloque ;

- ✓ Les délégations de la République Démocratique du Congo et de la République du Cameroun ;
- ✓ Les représentants de la communauté scientifique et universitaire de la République du Congo ;
- ✓ Les cadres délégués du PNUD ;
- ✓ La Présidente de la Confédération des Artisans et des Entreprises de l'Economie Bleue d'Afrique Centrale (CAREEB-AC) ;
- ✓ Les responsables des Fédérations Nationales des Artisans et des Entreprises de l'Economie Bleue de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo ;
- ✓ Les représentants des associations affiliées à l'économie bleue et à l'économie verte de la République du Congo ;
- ✓ Des cadres des ministères clés du gouvernement, en lien avec l'économie bleue et les changements climatiques ;
- ✓ Des membres et sympathisants de l'AREM'EAU.

Ce Colloque avait pour objectif global de doter le Bassin du Congo d'un tableau de bord pour identifier les actions du développement durable.

De façon spécifique, les objectifs du Colloque étaient les suivants :

- Identifier et cerner les problèmes majeurs qui minent le développement durable de l'ensemble du bassin du Fleuve Congo ;
- Identifier les solutions adaptées à chacun des problèmes des Etats du bassin du Fleuve Congo ;

- Produire un projet de matrice du plan d'actions stratégique en faveur du développement.

De ces objectifs spécifiques, les résultats attendus étaient les suivants :

- Les problèmes qui minent le développement durable des Etats du bassin du Fleuve Congo sont maîtrisés ;
- Les solutions adaptées à chacun des problèmes sont identifiées ;
- Un projet de matrice du plan d'actions stratégique en faveur du développement durable des Etats du Bassin du Congo est disponible ;
- Le Colloque est pérennisé et organisé en prélude à chaque COP, sur les changements climatiques ;

La cérémonie d'ouverture était présidée par Madame Arlette SOUDAN NONAULT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, en présence de Madame Ingrid Olga Gislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale.

Elle a été marquée par quatre interventions : l'allocution de Monsieur Valère Gabriel ETEKA-YEMET, Président de l'AREM'EAU, celle de Monsieur Honoré TABUNA, Commissaire, Chef du Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, représentant Monsieur le Président de la Commission de la CEEAC empêché, celle de SEM Opia Mensah KUMAH, Représentant Résident ai

du PNUD en République du Congo et le discours d'ouverture de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo.

Aux termes des allocutions d'ouverture, les travaux se sont déroulés en plénières et en panels.

Ces travaux ont débuté par la présentation de trois conférences inaugurales, à savoir :

- L'apport du droit dans la gestion du bassin du Fleuve Congo, par Monsieur Fidèle DIMOU, Docteur en Droit Public ;
- Management associatif, l'Agenda 21 local : levier majeur de structuration et performance durable des projets de développement : pourquoi et comment ? par le Professeur Jérôme KOUUMBA ;
- L'assainissement par des toilettes à jacinthes d'eau, par Monsieur Daniel MOLONGANZEYI.

Après les conférences inaugurales, les participants ont été répartis en quatre (4) groupes de travail, ci-après :

- Groupe 1 : Enjeux écologiques, hydrologiques, et hydrographie du Bassin du Congo,
- Groupe 2 : Enjeux économiques, transports, pêche, tourisme et Fonds Bleu,
- Groupe 3 : Enjeux socio-culturels et linguistiques,
- Groupe 4 : Enjeux juridiques.

Les différents panels ont examiné divers thèmes qui ont été développés par des conférenciers venant de la République du Cameroun, de la République Démocratique du Congo et de la République du Congo.

A la lumière des objectifs et des résultats attendus du Colloque et sur la base des Termes de Référence de chaque groupe de travail, les participants au Colloque ont débattu sur les diverses questions soulevées par les communications, tiré des conclusions et fait des recommandations à l'endroit des Etats du bassin du Fleuve Congo, à la Commission de la CEEAC, aux bailleurs de fonds, aux sociétés savantes (groupe et groupements des chercheurs), à la société civile et aux populations.

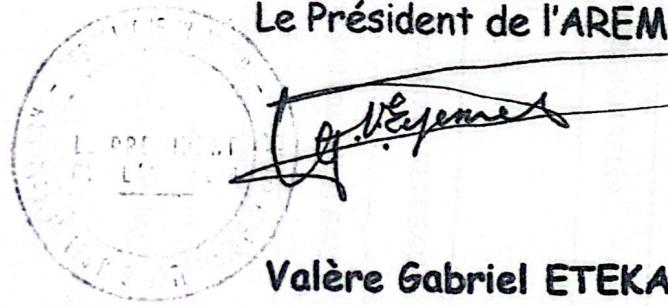
L'ensemble des communications présentées dans les Groupe de travail et les recommandations seront publiés dans les actes du premier Colloque International scientifique et interdisciplinaire sur « le bassin du Fleuve Congo et les enjeux des changements climatiques, des sources à l'embouchure », dont une large diffusion sera faite par l'Association des Ressortissants du Monde d'Eau, au niveau des Etats de la sous-région et au-delà, en collaboration avec les Fédérations Nationales des Artisans et des Entreprises de l'Economie Bleue, la Confédération des Artisans et des Entreprises de l'Economie Bleue, la Commission Climat du Bassin du Congo, la Commission de la CEEAC et les autres organisations sous-régionales spécialisées, comme : la Commission Internationale Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), la Commission Régionale de Pêche du Golfe de Guinée (COREP) et la Communauté Economique des Grands Lacs (CEPGL).

Les participants ont adopté une déclaration dite « Déclaration de Brazzaville sur la contribution de la recherche scientifique à la préservation du bassin du Fleuve Congo contre les effets des changements climatiques, en lien avec le développement économique des Etats », à l'adresse des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la planète et de toutes les autres parties prenantes qui se retrouveront à la COP 27, prévue, à Sharm-El-Sheik, en République Arabe d'Egypte, du 7 au 18 novembre 2022. Ils ont également adopté une feuille de route pour un meilleur suivi des résultats des travaux du Colloque.

Après lecture de la Déclaration de Brazzaville, du Communiqué final et du mot de félicitations et de remerciements des participants, respectivement par Monsieur Daniel MOLONGANZEYI, Rapporteur général du Colloque, le Professeur Gérard TCHOUASSI, représentant de la communauté scientifique du Cameroun, Madame Bibiche Esther NSOMBO, Présidente de la CAREEB-AC, l'allocution de clôture des travaux du Colloque a été prononcée par Monsieur Valère Gabriel ETEKA-YEMET, Président de l'AREM'EAU.

Fait à Brazzaville, le 31 octobre 2022

Pour les participants au colloque,
Le Président de l'AREM'EAU



Valère Gabriel ETEKA-YEMET